

## Conditions générales Renseignements pratiques



Stages sportifs et créatifs  
Formule anniversaire sportif  
Journées sportives

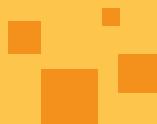
**0478 84 32 28**  
**[www.sporteducation.be](http://www.sporteducation.be)**

# Sommaire

■ Conditions générales .....	3
■ Conditions d'inscription .....	3
■ Inscription et assurances.....	4
■ Le déroulement des activités .....	5

2





## Conditions générales

Sport & Education s'engage à respecter le descriptif et le contenu des activités proposées dans ses publications. Toutefois, Sport & Education se réserve le droit d'annuler une activité si les conditions d'organisation ne sont pas remplies (nombre de participants minimum, organisation générale et conditions climatiques...). Si une activité devait être annulée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera remplacée par une activité possible durant la semaine, sur place ou sur un autre site.

Le programme peut-être sujet à modifications pour des raisons d'organisation.

Si un stage doit être annulé, nous prévenons la veille de celui-ci. Ceci afin de nous assurer qu'aucun parent ne sollicite une inscription de dernière minute.

## Conditions d'inscription

### Âge

Les limites d'âge - minimum et maximum - définies pour chacune des activités doivent être respectées. Les âges requis sont ceux atteints au premier jour de l'activité.

3

Une latitude de trois mois peut toutefois être tolérée et sera automatiquement accepté lors de l'inscription en ligne. Au-delà, une demande expresse doit être adressée. Une réponse positive à celle-ci n'engagera toutefois nullement la responsabilité de l'association en cas d'inadéquation des facultés physiques, mentales de l'enfant avec celle du groupe en question.

### Aptitudes physiques et mentales

Le participant doit être physiquement apte à entreprendre l'activité. Généralement, une bonne condition physique suffit.

Dans le cas où l'équipe éducative estimerait que l'enfant ne possède pas le niveau adéquat et n'est pas à sa place dans le groupe auquel il avait été inscrit, elle prendra les dispositions nécessaires afin que celui-ci soit transféré dans un groupe au niveau plus adapté à son apprentissage et à son épanouissement.





## Inscription et assurances

### Participation financière

La participation financière demandée comprend les frais de l'activité proprement dite ainsi que l'assurance (dégâts corporels).

#### • Assurance

Tous les enfants inscrits aux activités de Sport & Education sont assurés et restent sous la responsabilité de l'ASBL durant toute la durée des activités.

L'association tient à mettre un maximum de moyens en œuvre pour assurer la sécurité de tous durant les activités. L'accent est mis sur la formation des moniteurs, sur des consignes claires de sécurité, sur une politique de prévention adaptée, sur un matériel toujours aux normes et sur la responsabilité de chacun des participants.

L'ASBL est assurée en « Responsabilité civile organisateur ». Elle souscrit, au profit des participants, une assurance couvrant les frais médicaux. Cependant, afin d'éviter tout litige, il est demandé de souscrire à une assurance de type 'RC familiale'.

L'ASBL n'est pas assurée pour les dégâts aux lunettes.

4

#### • Sortie

Une autorisation écrite des parents sera exigée si l'enfant doit quitter les activités seul.

#### • Annulation et remboursement

L'ASBL Sport & Education accorde au client le droit de se rétracter de l'inscription, sans avoir à motiver sa décision, 7 (sept) jours avant le début du stage. Passé ce délai, une annulation sans certificat médical coûtera au client 50€.

#### Cas de maladie ou d'accident en cours d'activité

Dans ce cas, pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou de non respect des consignes données, le remboursement sera reporté sur un futur stage (déduction des jours non prestés), validité d'un an après l'accident.

#### Manque de participants

En cas d'annulation d'une activité pour manque de participants, une autre activité similaire ou autre, sera proposée sur place ou sur un autre site.

# Le déroulement des activités

## Encadrement

Sport & Education veille à ce que tout participant soit, dès le premier contact, accueilli dans un esprit familial, de confiance et de convivialité. Afin de permettre aux moniteurs d'encadrer de manière optimale chacun des participants selon ses besoins et particularités, les groupes sont limités à un nombre défini d'enfants par moniteur, en fonction de l'activité..

## Horaire

Les horaires de chaque activité sont stipulés dans les rubriques propres à celles-ci (« document » sur notre site) ; afin de permettre le bon déroulement des activités, il est demandé de s'y conformer scrupuleusement.

## Retard et absence

En cas de retard ou d'absence, les parents sont invités à prévenir immédiatement le bureau afin de pouvoir prendre les dispositions nécessaires et de ne pas perturber l'activité en question.

Passé l'heure de fin d'activité (voire l'heure de fin de garderie le cas échéant), l'enfant n'est plus censé être à charge de l'association ; un abus conséquent et/ou répétitif non justifié de l'horaire de fin d'activité à respecter pourrait mener à ce que l'enfant non récupéré soit confié au poste de police le plus proche.

## Arrivée et retour des participants

Les participants ne sont sous la responsabilité de l'ASBL que durant les heures de l'activité en tant que telle et uniquement à partir du moment où ils ont bel et bien été confiés au moniteur ou coordinateur, condition dont il revient aux parents ou responsables de l'enfant de s'assurer.

Il est demandé au(x) responsable(s) de l'enfant de prévenir par téléphone et subséquemment de confirmer par e-mail à [info@sporteducation.be](mailto:info@sporteducation.be) le fait qu'une autre personne que celle attendue vienne rechercher l'enfant à la fin de l'activité.





### • Photo et/ou vidéo:

Sport & Education peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos enfants pendant les activités sportives. Celles-ci ne seront pas utilisées à de fins publicitaires mais de formation interne. Nous respectons la confidentialité de nos données via le RGPD.

### • Perte et vol

Sport & Education décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels. En ce compris les griffes et les différentes détériorations sur le vélo de votre enfant.

## Horaires des activités et de la garderie

Les stages débutent à 9 heures et se terminent à 16 heures.

Une garderie GRATUITE est prévue sur chaque site tous les matins dès 7h30 et de 16h à 17h30. Payante de 17h30 à 18h (1€ le quart d'heure).

6

## Inscriptions

Via votre compte personnel sur [www.sporteducation.be](http://www.sporteducation.be)

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter une inscription.

## Nombre de places limité

Tous nos stages sont limités pour le bon fonctionnement de toutes les activités.

## Le paiement et aide au remboursement

- Le paiement se fait le premier jour du stage À L'ACCUEIL
- Le document pour les contributions est téléchargeable via votre espace personnel sur [www.sporteducation.be](http://www.sporteducation.be), début de l'année civile suivante.
- Mutuelle : Il vous est possible de vous faire rembourser une partie du stage de votre enfant. Il suffit de nous fournir le document adéquat délivré par votre organisme.

## La fiche santé

Tout problème médical doit être signalé à l'inscription (via la rubrique «commentaire» ou le premier jour des stages.

## Réductions

Réduction de 15€ pour les familles de 3 enfants inscrits aux stages au même moment. Mutuelle - Contributions

## Annulation

Sport & Education se réserve le droit de changer de groupe ou d'activités un enfant qui ne serait pas dans la bonne catégorie d'âge ou qui ne parviendrait pas à suivre son groupe.

## Les repas et équipement

Votre enfant apportera son pique-nique.



Une tenue adaptée est souhaitée en rapport avec le stage auquel participe votre enfant (chaussures de sports, survêtement, tee-shirt, ...). Il est utile de prévoir des vêtements usagés et de rechange pour certaines activités spécifiques et/ou extérieures en fonction des conditions météo. Il est également souhaitable qu'une tenue de rechange soit fournie à votre enfant.

Pendant les périodes d'été, il est nécessaire que les stagiaires se munissent de crème solaire et d'un couvre-chef. En cas d'intempéries, les activités se déroulant par essence en extérieur sont maintenues et requièrent dès lors des vêtements ad-hoc.

Pour chaque activité, le matériel nécessaire à apporter est indiqué ; en cas d'oubli, le moniteur tâchera de dépanner le participant. Si d'éventuels frais sont alors occasionnés, ils seront placés à charge du responsable de l'enfant.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, un moment de repos leur est proposé après le repas de midi. Attention, ce repos n'est pas considéré comme une sieste.

Lors de l'activité fun aventures Koh Lanta, pros du vélo, les enfants amènent leur vélo ou VTT en parfait état ainsi que leur casque (obligatoire).